

Compte-rendu du CM du 30 mars 2016 est adopté à l'unanimité.

M. CATTOEN précise que M. JOLY avait dit qu'il ne faudrait pas d'agent de sécurité à la rentrée des Géants, pourtant 2 Gendarmes étaient à la Mairie.

M. JOLY informe que la Commune n'a rien demandé.

1-Convention institut langue flamande

Adopté à l'unanimité

M. CATTOEN précise qu'il y a beaucoup de visiteurs flamands mais qu'il faut rester vigilant pour éviter la surcharge de la signalétique.

M. DUHOO précise également qu'il y a l'intérêt de l'apprentissage avec des cours dispensés à CASSEL

2-Rapport SIECF

Information au Conseil Municipal

3-Jury criminel

Le Conseil Municipal a tiré au sort les 6 personnes amenées à figurer sur la liste préparatoire des jurés criminels pour 2017.

4- contrat entretien orgue

Adopté à l'unanimité

5- contrat maintenance BIBLIX

Adopté à l'unanimité

6-Adhésion SIDEN-SIAN

Adopté à l'unanimité

7-indemnité gardiennage cimetièrre

Adopté à l'unanimité

M. CATTOEN précise que cela est mérité.

M. COTREZ regrette que cela n'ait pas été fait au précédent mandat.

8-convention centre de gestion -reliure

Adopté à l'unanimité

Mme DUQUENNE demande s'il est encore possible d'y adhérer puisqu'il fallait répondre avant le 15 juin.

M. le Maire informe qu'il n'y a aucun problème

9-Loyer 20 Grand'Place

Adopté par 15 voix pour, 1 abstention (Mme MINNEKEER) et 3 voix contre (M. CATTOEN, M. ROUGANE-CAP, Mme DUQUENNE)

M. ROUGANE-CAP demande comment a été fixé le loyer.

M. le Maire précise qu'il a été fait appel à une agence immobilière.

M. DUHOO précise qu'il y a eu plusieurs étapes.

1-cela n'est plus de la compétence des domaines

2-qu'il est tenu compte des loyers des appartements

3-la volonté de faire appel à un professionnel de l'immobilier

M. ROUGANE-CAP demande si l'on veut la fermeture de l'OT et si l'on a procédé de la même manière pour le logement rue Desmytère.

M. DUHOO stipule qu'il défend l'O.T en tant que Vice-Président et que le loyer des autres bureaux est de 600,00€. Pour 2016, le bail entrerait en vigueur le 1^{er} juillet soit 6 mois pour l'année 2016.

M. ROUGANE-CAP s'interroge sur le fait que si la CCFI ne paie pas les loyers serait-il mis dehors ? Il faudrait donc annoncer aux Casselois que l'on ferme l'OT.

10-Règlement navette

Adopté par 16 voix pour et 3 contre (M. CATTOEN, M. ROUGANE-CAP, Mme DUQUENNE)

Mme DUQUENNE demande le prix pour les extérieurs

M. COTREZ informe que cela sera défini en CM et que pour les Casselois, il y a gratuité

M. ROUGANE-CAP interroge sur le fait qu'il n'y aura pas d'arrêt à OXELAERE si pas de tarif extérieur fixé avant le prochain CM.

M. POTISEK précise que l'arrêt est possible à OXELAERE si un Casselois veut descendre ou monter.

11-Décisions modificatives

Adopté à l'unanimité

Mme DUQUENNE demande à quoi correspondent les 14.000,00€

Mme BRAME précise qu'il s'agit d'une erreur d'imputation d'une subvention (fonctionnement au lieu d'investissement)

12-Restauration façade

Adopté à l'unanimité

M. ROUGANE-CAP demande de vérifier si l'intéressé n'a pas déjà bénéficié de la subvention

13-Amendes de police

Adopté à l'unanimité

M. CATTOEN demande s'il est prévu une extension devant chez ABDESSERT et M. FAYOLLE

M. COTREZ indique que 25 points ont été prévus à la dernière réunion travaux.

M. CATTOEN rétorque que du point 13 au point 19 il y a eu de nombreux changements.

M. COTREZ annonce qu'il fera plus de réunions de commissions et qu'il s'agit simplement de demandes de subventions.

14-SIECF

Adopté à l'unanimité

M. CATTOEN informe que le dossier avait été presque « bouclé » en 2013 et qu'il s'agissait d'un effacement et qu'il faudrait y intégrer la rue St Nicolas.

M. COTREZ précise que la rue St Nicolas est intégrée dans sa globalité.

15-Eco-voiturage

Adopté par 16 voix pour et 3 abstentions (M. CATTOEN, M. ROUGANE-CAP, Mme DUQUENNE)

M. ROUGANE-CAP demande où seront placées les bornes comme il n'y a pas eu de commission travaux.

M. COTREZ indique qu'il y aura une borne à la gare et que la 2^{ème} serait positionnée angle Avenue Mahieu, route d'Oxelaere.

M. ROUGANE-CAP demande pourquoi la commune prend en charge pour Bavinchove.

M. COTREZ précise que l'Etat subventionne à 40%.

16- accessibilité collégiale

Adopté à l'unanimité

M. ROUGANE-CAP demande en quoi consiste la mise en accessibilité

M. COTREZ informe que la rampe débiterait des urinoirs en respectant la pente et selon la réglementation imposée. Dans le hall, une rampe amovible serait installée.

M. CATTOEN demande si d'autres devis seront présentés.

M. COTREZ répond qu'un appel d'offres sera lancé.

17- Subvention Conseil Départemental - moulin

Adopté à l'unanimité

M. CATTOEN précise que le dernier devis de M. VANLEENE se chiffrait à 90.000,00€ (ailes –meule-tire-sac-escalier)

M. le Maire précise qu'une demande de subvention à la DRAC (20%) sera demandée pour l'accès dans le Moulin.

18- Subvention Conseil Départemental – Porte du Château

Adopté à l'unanimité

Mme DUQUENNE rappelle que logiquement il n'y avait pas de travaux si pas d'accord de subvention.

M. COTREZ précise que la Commune a reçu une dérogation pour le commencement des travaux.

19-Subvention DRAC- Moulin

Adopté à l'unanimité

20-Subventions associations

Adopté à l'unanimité

M. DUHOO n'ayant pas pris part au vote (ensemble c'est toujours mieux)

Mme BRAME n'ayant pas pris part au vote (Fenêtre ouverte sur les géants)

M. CLYTI n'ayant pas pris part au vote (AGES)

M. DUHOO n'ayant pas pris part au vote (Les reuzelied)

Mme VANHOVE n'ayant pas pris part au vote (Vivre au Pays de Cassel)

M. ROUGANE-CAP interroge sur le travail de 2 ans de la commission associations et sur l'augmentation pour certaines et la stagnation de certaines.

Mme DEQUIDT précise qu'avec les critères de calcul, certaines associations auraient dû voir leurs subventions baisser mais la commission a fait le choix de ne pas les diminuer, de plus certaines associations n'ont pas sollicité de subventions.

M. ROUGANE-CAP demande si les « Restos du Cœur » ont fait une demande.

Mme VANHOVE précise que les associations caritatives sont maintenant subventionnées par le CCAS.

M. CATTOEN s'interroge sur le fait que l'ADMR et Joie et Partage n'ont pas de subventions.

Mme DEQUIDT précise que malgré plusieurs rappels les associations n'ont rien sollicité.

21-Règlement halte-garderie

Adopté à l'unanimité

M. CATTOEN précise qu'il n'y a pas de tarif différent pour les extérieurs

Mme FRANCOIS précise que le tarif est fixé par la CAF dans le cadre de la PSU

22-Festival de musique

Adopté à l'unanimité

23-sponsoring

Adopté par 12 voix pour, 4 abstentions (Mme VANHOVE, Mme DUQUENNE, M. CATTOEN, M. ROUGANE-CAP), 3 n'ayant pas participé au vote (Mme POTISEK, M. POTISEK, M. BOSQUILLON de JENLIS).

M. ROUGANE-CAP demande pourquoi la subvention n'est pas intégrée avec celles des associations.

M. ROUGANE-CAP précise que la DECI est de 5,00€/habitant, les JSP ont sollicité une subvention par jeune sapeur-pompier participant au concours de manœuvre à VERDUN mais la demande a été annulée par l'association car il y avait eu choix de verser 40,00€ aux JSP Casselois.

Il indique également que l'association des Cadets de l'Houtland pourrait obtenir la subvention.

Mme FRANCOIS rétorque que le Président de l'association peut en faire la demande.

Mme DUQUENNE stipule que le logo était déjà mis avant le Conseil Municipal.

M. COTREZ rétorque que c'est son droit.

24-location friteuse

Adopté à l'unanimité

Questions diverses :

Mme DEQUIDT informe que le forum des associations aura lieu le dimanche 3 juillet.

M. JOLY rappelle la Ducasse et le concours de belote.

M. DUHOO annonce le programme « Cassel en Musique »

Mme VANHOVE informe qu'il n'y a quasiment plus de places disponibles pour le voyage en Alsace, elle indique également que le dossier « mutuelle » est encore à l'étude et que la commission travaille dessus.

Mme VANHOVE précise également que le dossier « Voisins attentifs » a été validé.

M. COTREZ remercie les services techniques pour leur travail.

Mme FRANCOIS indique que l'appel d'offres pour la restauration scolaire a été lancé.

Mme DUQUENNE demande que ne soit plus utilisée sa boîte « mail mairie ».

Mme DUQUENNE souhaite connaître les sponsors des « 4 Jours de Dunkerque ».

M. JOLY précise que le sponsoring a rapporté 13.500,00€

M. CATTOEN souhaite savoir pourquoi la Commune a refusé le passage de la manifestation des « beaux dimanches du Mont-Noir ».

M. le Maire indique qu'il se renseignera sur cette demande.

M FANTINO précise que chaque courrier est scanné et visé par 2 personnes, il interrogera les services administratifs sur ce sujet.

Levée de séance : 21 heures 35